
L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, LE QUATORZE DECEMBRE à vingt heures trente, les membres de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LIFFRE-CORMIER COMMUNAUTE, désignés conformément aux dispositions des articles L 5211.7 et L 5214.7 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en séance ordinaire à la SALLE DES FETE DE GOSNE, sur convocation de Monsieur Stéphane PIQUET, Président, adressée le 08 décembre 2021.

Présents : Mmes BRIDEL C., CHYRA S., GAUTIER I., MACOURS P., MARCHAND-DEDELOT I., MERET L., PRETOT-TILLMANN S., SALMON R., THOMAS-LECOULANT E., MM BARBETTE O., BEGASSE J., BEGUE G., BELLONCLE J., BONNISSEAU V., CHEVESTRIER B., DANTON Y., DENOUAL C., DUPIRE J., FRAUD E., GAUTIER C., LE ROUX Y., MICHOT B., PIQUET S, SALAÛN R., TRAVERS S., VEILLAUX D.

Absent : Mmes AMELOT M., CHARDIN N., CORNU P., COUR L., COURTIGNE I., OULED-SGHAÏER A-L., MM. HARDY S., LE PALAIRE S., RASPANTI S., ROCHER P.

Pouvoir : Mme CORNU P. à M. MICHOT B., Mme COUR L. à Mme MACOURS P., Mme COURTIGNE I. à M. DENOUAL C., M. RASPANTI S. à Mme MARCHAND-DEDELOT I.

Secrétaire de séance : M. BEGASSE J.

Le quorum est atteint.

La séance débute à 20h24.

DELIBÉRATIONS

Approbation du procès-verbal de la séance du 30/11/2021.

DEL 2021/203 : FINANCES - RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

- PREND Acte des Orientations Budgétaires présentées dans le rapport joint en annexe.
-

DEL 2021/204 : FINANCES - DECISION MODIFICATIVE N°5 AU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET PRINCIPAL

- VALIDE la décision modificative n°5 au budget primitif 2021 du budget principal telle qu'elle est présentée.
-

DEL 2021/205 : FINANCES - DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET « BATIMENTS RELAIS »

- VALIDE la décision modificative n°1 au budget primitif 2021 du budget bâtiments relais telle qu'elle est présentée.
-

DEL 2021/206 : FINANCES - DECISION MODIFICATIVE N°3 AU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET « ASSAINISSEMENT »

- VALIDE la décision modificative n°3 au budget primitif 2021 du budget assainissement telle qu'elle est présentée.
-

DEL 2021/207 : CONTRACTUALISATION - APPROBATION DU PROJET DE CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

- VALIDE le projet de contrat territorial de relance et de transition écologique 2021-2026 de Liffré-Cormier Communauté, ainsi que son annexe relative aux six orientations stratégiques du projet de territoire et à leur déclinaison opérationnelle ;
 - AUTORISE le Président à signer le contrat territorial de relance et de transition écologique avec l'Etat, le Département d'Ille-et-Vilaine et la Banque des territoires, ainsi que tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération ;
 - AUTORISE le Président à solliciter tout concours financier de l'Etat dans le cadre de ce dispositif.
-

DEL 2021/208 : AFFAIRE GENERALES - REORGANISATION DU SERVICE COMMUN « COMMUNICATION »

- MET un terme à la convention portant organisation du service commun « Communication » avec la ville de Liffré ;
 - VALIDE la fiche d'impact portant répartition des agents et répartition des biens entre Liffré-Cormier Communauté et la Ville de Liffré ;
 - AUTORISE M. le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
-

DEL 2021/209 : AFFAIRE GENERALES - REDEFINITION DES MISSIONS DU SERVICE COMMUN « RESSOURCES HUMAINES »

- APPROUVE la résiliation de la convention portant organisation du service commun « ressources humaines » avec la Ville de Liffré ;
 - VALIDE la fiche d'impact portant répartition des agents et répartition des biens entre Liffré-Cormier Communauté et la Ville de Liffré ;
 - APPROUVE la convention de prestation de services et ses annexes portant organisation des missions effectuées par Liffré-Cormier communauté pour le compte de la Ville de Liffré, dans les conditions prévues par l'article L. 5214-16-1 du CGCT ;
 - AUTORISE la création d'un budget annexe « Prestation de Ressources humaines »
 - AUTORISE M. le Président à signer tous les actes afférents à ce dossier.
-

DEL 2021/210 : AFFAIRE GENERALES - CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES POUR LA FORMATION A LA CONDUITE DE L'ENTRETIEN ANNUEL

- VALIDE la convention de prestation de service annexée à la présente délibération ;
-

- AUTORISE M. le Président à la convention et tout acte nécessaire à son exécution ou sa modification.
-

DEL 2021/211 : BATIMENTS - PROJET DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DU CENTRE MULTI ACTIVITES DE LIFFRE - AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX

- VALIDE les avenants des lots n° 2, 3, 5, 6, 7, 8, 13, 19, 21 et 22 des marchés n° 2020-21 et 2020-22 et autoriser M. le Président à signer les actes nécessaires à l'exécution de cette procédure ;
 - AUTORISE Monsieur le Président à signer l'ensemble des pièces du marché nécessaires à son exécution.
-

DEL 2021/212 : BATIMENTS - PROJET DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DE L'AQUAZIC – AVENANT A LA CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE

- VALIDE l'avenant à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et le tableau de répartition des coûts tel que proposé en annexe ;
 - AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant et l'ensemble des pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
-

DEL 2021/213 : RESSOURCES HUMAINES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LIFFRE-CORMIER COMMUNAUTE

- APPROUVE la création d'un poste d'Adjoint administratif principal de 2ème classe (catégorie C) à temps complet à compter du 1er janvier 2022 ;
 - APPROUVE la création d'un poste d'Educateur territorial des activités physiques et sportives principal de 2ème classe (catégorie B), à temps complet à compter du 1er janvier 2022 ;
 - APPROUVE la création d'un poste d'Adjoint territorial d'animation à temps non-complet au 31/35ème à compter du 1er janvier 2022 ;
 - APPROUVE la création d'un poste d'Adjoint territorial d'animation à temps complet à compter du 1er janvier 2022 ;
 - APPROUVE la création d'un poste d'Adjoint administratif territorial à temps non complet à compter du 1er janvier 2022 ;
 - APPROUVE la création d'un poste d'Assistant d'enseignement artistique principal à compter du 1er janvier 2022 ;
 - APPROUVE la création d'un poste d'Adjoint administratif territorial (catégorie C) à temps complet à compter du 1er janvier 2022 ;
 - APPROUVE la suppression d'un poste d'Adjoint territorial d'animation à temps non-complet au 17.5/35ème à compter du 1er janvier 2022 ;
 - APPROUVE la suppression d'un poste d'Adjoint territorial d'animation à temps non-complet au 16.5/35ème à compter du 1er janvier 2022 ;
 - APPROUVE la suppression d'un poste d'Assistant d'enseignement artistique à temps non-complet à au 4.5/20ème à compter du 1er janvier 2022 ;
-

- VALIDE la modification du tableau des effectifs de la collectivité conformément aux dispositions précisées ci-avant.
 - AUTORISE Monsieur le Président ou son délégataire pour signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.
-

DEL 2021/214 : RESSOURCES HUMAINES - CREATION D'UN EMPLOI NON-PERMANENT – CONTRAT DE PROJET « MANAGER DE COMMERCE »

- APPROUVE la création d'un emploi non permanent sur un emploi de catégorie A à temps complet, (35/35ème) à compter du 1er janvier 2022 pour une durée de 2 ans, renouvelable dans une limite totale du contrat de 6 ans ;
 - MODIFIE le tableau des emplois ;
 - INSCRIT au budget les crédits correspondants ;
 - DIT que les délibérations en lien avec le régime indemnitaire de Liffre-Cormier Communauté s'appliquent à ce type de contrat ;
-

DEL 2021/215 : RESSOURCES HUMAINES - DETERMINATION DES TEMPS ET CYCLES DE TRAVAIL A LIFFRE-CORMIER COMMUNAUTE

- APPROUVE l'organisation du temps et des cycles de travail tels que détaillés dans la présente délibération.
-

DEL 2021/216 : RESSOURCES HUMAINES - CREATION ET DETERMINATION DES MODALITES D'ATTRIBUTION DU COMPLEMENT INDEMNITAIRE ANNUEL

- APPROUVE la création d'un Complément indemnitaire annuel pour Liffre-Cormier Communauté ;
 - APPROUVE les modalités d'attribution du Complément indemnitaire annuel exposées dans la présente délibération.
-

DEL 2021/217 : DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DURABLE - CONSEIL DE DEVELOPPEMENT : MISE EN PLACE DU REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENTS DES MEMBRES BENEVOLES

- VALIDE la mise en place du remboursement des frais de déplacement des membres du conseil de développement, pour tout déplacement en dehors du périmètre administratif de Liffre-Cormier Cormier Communauté : utilisation des transports en commun, frais inhérents à l'usage d'un véhicule personnel, frais d'autoroute, frais de parking, frais de restauration, tels que décrits ci-dessus ;
 - AUTORISE le prêt des véhicules de services de Liffre-Cormier Communauté aux membres du conseil de développement, pour des déplacements réalisés dans le cadre de leurs missions ;
 - AUTORISE le Président à exécuter cette décision et à signer tout document s'y rapportant.
-

DEL 2021/218 : EAU POTABLE - AVENANT N°3 AU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC EX-SIE DU VAL D'IZE-SAUR

- APPROUVE le projet d'avenant n°3 au contrat de délégation de service public de l'ex-SIE du Val d'Izé à compter du 1er janvier 2022.
 - AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.
-

DEL 2021/219 : EAU POTABLE - AVENANT N°2 AU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC ENTRE LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA VALLEE DU COUESNON ET VEOLIA

- APPROUVE le projet d'avenant n°2 au contrat de DSP du SIE de la Vallée du Couesnon à la société VEOLIA EAU à compter du 1er janvier 2022.
 - AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.
-

DEL 2021/220 : EAU POTABLE - APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS DU SYMEVAL

- VALIDE LA MODIFICATION DU STATUT DU SYMEVAL, INTEGRANT DANS SON PERIMETRE MEZIERES-SUR-COUESNON ET PORTANT MODIFICATION DE SA DENOMINATION ;
 - AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.
-

DEL 2021/221 : ASSAINISSEMENT COLLECTIF - CONVENTIONS DE GESTION DU MALAXEUR AGRICOLE

- VALIDE les conventions d'utilisation du malaxeur ;
 - AUTORISE M. le Président, ou son représentant, à signer les documents, avenants et actes nécessaires à leur application.
-

DEL 2021/222 : ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - REDEVANCES SPANC 2022

- APPROUVE les montants des redevances relatives au Service Public d'Assainissement Non Collectif pour les opérations de contrôle telles qu'elles sont présentées ci-dessus pour une mise en application au 1er janvier 2022 ;
 - VALIDE les critères de revenus appliqués tels qu'ils sont présentés ci-dessus pour l'année 2022 ;
-

DEL 2021/223 : GEMAPI - PROTOCOLES DE TRANSFERT DES COMPETENCES GEMA ET ASSOCIEES SUR L'AMONT DE LA VILAINE A L'EPTB VILAINE (UNITES EST ET OUEST)

- APPROUVE le projet de protocole relatif au transfert des compétences Gestion des Milieux Aquatiques et associées entre les EPCI de l'unité Est et l'EPTB Vilaine et, le cas échéant, de le modifier pour permettre l'intégration de la communauté de communes de Châteaubriant-Derval selon les conditions énoncées ci-dessus.
 - APPROUVE le projet de protocole relatif au transfert des compétences Gestion des Milieux Aquatiques et associées entre les EPCI de l'unité Ouest et l'EPTB Vilaine.
-

- AUTORISE Monsieur le Président à signer et à engager toutes les actions nécessaires à leurs mises en œuvre.
-

DEL 2021/224 : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - CONVENTION D'AUTORISATION POUR DEPLOYER LA FIBRE OPTIQUE SUR LE DOMAINE PRIVE DE LA COLLECTIVITE

- AUTORISE la signature de la convention d'installation, gestion, entretien et remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique pour le bâtiment des ateliers relais à Saint-Aubin-du-Cormier ;
 - AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer toutes les conventions similaires qui seront passées avec Axione ou Bouygues Energies & Services.
-

DEL 2021/225 : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE BRETAGNE – CONVENTION CADRE D'ACTION FONCIERE « 3EME PPI-2021-2025 »

- APPROUVE la nouvelle convention cadre d'action foncière avec l'établissement public foncier de Bretagne, couvrant la période 2021 – 2025 ;
 - AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à la signature de la convention.
-

DEL 2021/226 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI - PROLONGATION DE LA CONVENTION CADRE ENTRE LA REGION BRETAGNE ET LIFFRE-CORMIER COMMUNAUTE

- APPROUVE la proposition de prolongement de la convention cadre entre LCC et la Région Bretagne, jusqu'au 30 juin 2023 ;
 - AUTORISE le Président ou son représentant à signer avec la Région Bretagne l'avenant à la convention cadre.
-

DEL 2021/227 : URBANISME ET HABITAT - AJOUT DES DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER AUX CONDITIONS GENERALES D'UTILISATIONS DU GUICHET NUMERIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

- PREND ACTE de la mise à jour des conditions générales d'utilisation du guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU) ;
 - PREND ACTE du fait que les conditions générales d'utilisation du guichet numérique des autorisations d'urbanisme doivent être approuvées par décision des maires.
-

DEL 2021/228 : URBANISME ET HABITAT - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CENTRE REGIONAL D'ETUDES POUR L'HABITAT DE L'OUEST

- DECIDE de conventionner avec CREHA Ouest pour l'utilisation par l'ensemble des communes de l'outil IMHOWEB ;
 - APPROUVE les termes de la convention de partenariat ;
-

- AUTORISE LE PRESIDENT OU SON REPRESENTANT A SIGNER LA CONVENTION.

DEL 2021/229 : CULTURE - VOTE DU BUDGET 2021/2022 ECOLE DE MUSIQUE LA FABRIK ET VERSEMENT ACOMPTE DE 60 %

- APPROUVE la subvention 2021 /2022 de la Fabrik pour un montant de 91 370 € ;
- VALIDE le versement de l'acompte de 60 % représentant un montant de 54 822 € ;
- AUTORISE M. le président à prendre tout acte nécessaire à la bonne exécution de cette délibération.

DEL 2021/230 : PRESENTATION DES DERNIERES DECISIONS PRISES PAR M. LE PRESIDENT ET LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DANS LE CADRE DE LEURS DELEGATIONS

- PREND ACTE des décisions prises par le Président et le Bureau dans le cadre des délégations.

La séance prend fin à 22h45

Fait à LIFFRÉ, le 14/12/2021

« Certifié conforme »
par le Président, Stéphane PIQUET

DATE D’AFFICHAGE :

1 6 DEC. 2021



